

Le défi de la réconciliation face au pardon et à l'oubli

NAOUNOU Amédée

Université Jean Lorougnon Guédé-Daloa (CI)

nramede@yahoo.ca

Résumé : Par la littérarité de l'indicible, abondamment déroulée dans la littérature à partir de la moitié du XX^e siècle, des auteurs plus anciens ou contemporains, excellent à raconter le pire avec finesse et sensibilité. A travers leurs œuvres, la mémoire se transforme en une prise de conscience très profonde, obligeant une coresponsabilité de l'humain dans la naissance, la croissance et la gestion des crises. La réconciliation est ainsi engagée comme don offert par la Parole de Vérité et tâche de faire advenir toujours plus d'humanité authentique. La mémoire et l'oubli constituent alors les faces d'une seule et même pièce. Seulement, les politiques ou l'Homme, en général, use de l'une ou de l'autre face en raison de l'objectif social poursuivi. De ce fait, nous devons prendre garde de les manipuler pour la satisfaction de petits intérêts, car ne l'oublions pas, tout conflit porte en lui les germes d'un nouveau conflit.

Mots-clés: Conflit, indicible, oubli, mémoire, réconciliation

Abstract: By the literality of the inexpressible, copiously unwound in literature from the mid of the XXth century, older or more contemporary authors are keen at to tell the worst with delicacy and sensibility. Through their works, Memory is transformed into a very deep awareness, obliging a co-responsibility of human being in the birth, the growth and the management of the crisis. So the Reconciliation is committed as a donation offered by the Word of the Truth and always strive to come of it a more genuine humanity. Memory and Oversight constitute then the face of one and the same room. Only politics or Man, in general, employs the one or the other face because of the pursued social objective. Therefore, we should watch out to manipulate them for the contentment of small interest because we should not forget that any conflict carries the germs of a new conflict.

Keywords: conflict; inexpressible; Oversight; Memory; Reconciliation

Introduction

L'image d'une société essentiellement harmonieuse et paisible dont les différentes composantes s'adaptent les unes aux autres, telle que présentée par Emile Durkheim¹, a été violemment brisée par des bouleversements divers et des conflits multiples vécus à travers les sociétés. Ainsi, pour Randall Collins², poursuivant la théorie du conflit de Karl Max, le conflit est une réalité inhérente à toutes formes de société du fait de l'inévitable antagonisme entre chaque individu ou groupe d'individus enclin par leur nature à lutter pour accroître sans cesse et maximiser leurs avantages.

De même, un siècle avant ces penseurs, le célèbre Adam Ferguson, postulait sur la fonction positive du conflit comme moyen pour la société d'accéder au progrès et de s'assigner de

¹ Emile Durkheim, *les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988, p.95.

² Randall Collins, *Conflit sociologique : vers une explication scientifique*, New York, Académie, 1975, p.125.

rigoureux objectifs de développement³. Cette perception sociologique et philosophique du conflit apparaît comme un réel paradoxe sur le simple constat des profondes déchirures et déliquescentes tant morales que matérielles qu'engendrent les conflits.

Cependant, avec quelle sensibilité accueillir de telles théories, lorsque Bernard Bruneteau, dans son ouvrage intitulé *Le Siècle des génocides*, et se voulant alarmiste, souligne la longue tradition des pratiques d'extermination des groupes. Il rappelle, en effet, à notre attention que le 20^e Siècle à lui seul a vu deux cent guerres qui ont fait deux cent millions de morts. Ces statistiques sont inquiétants et appelle, naturellement, une réaction de la part de l'humanité toute entière. D'où l'élaboration de mécanismes presque universels pour panser les blessures de chacun, construire, voire reconstruire les 'ponts' entre les groupes. Intervient alors l'épreuve de la Réconciliation avec toutes ses promesses. Ce dernier miracle dont le projet ultime est d'apporter la paix à des âmes tourmentées, les unes par le désir de vengeance, les autres par la culpabilité.

Ainsi, la réconciliation, prise comme le rétablissement des liens du vivre ensemble qui ont été rompus par une violence passée, se présente comme un défi. Elle impose à l'homme de s'élever au-delà des pesanteurs intrinsèquement liées à la nature humaine et au pluralisme de l'existence humaine qui, bien souvent, génèrent des intérêts irréconciliables. Aussi la réconciliation se mue en un appel à la prudence à l'attention de toutes les autres cellules sociales non encore dévastées par les horreurs issues des conflits. Conflits qui une fois passé, laissent paraître un ensemble d'interrogations à savoir par quel mécanisme la société se remet de cette autoflagellation ? Quelles poétiques s'infèrent de la littérature du conflit et surtout de la réconciliation post-conflit? Parce que des peuples pluriels se doivent de cohabiter, la notion de conflit porte en elle celle de la réconciliation, et réciproquement, celle de réconciliation est presque toujours précède de la première. De ces questions jumelles découle une rupture de l'esthétique littéraire au profit de la profondeur et de la nudité du réel. Cette littérature s'articule essentiellement autour des notions apparemment inconciliables d'Oubli et de Mémoire.

Ce thème sera traité en deux parties. Une première partie constatera à travers des auteurs et des styles de littérature, la nécessité de l'oubli dans le processus de réconciliation (i). Toutefois, si l'oubli, s'érige en passerelle incontournable pour aboutir au dépassement de soi, il n'en demeure pas moins, principalement par le biais des auteurs et de leurs œuvres, que l'humanité toute entière doit à l'Histoire un devoir de mémoire (ii).

(i) **Le pacte d'oubli dans le processus de réconciliation**

Les bouleversements qui ont changé le monde et qui ont engendré une forte remise en question existentielle, se sont traduits en littérature par une crise du langage et ont ravivé les débats sur les rapports entre littérature et Histoire, littérature et représentation.

Au nombre des styles ou poétiques de représentation des grandes articulations douloureuses de l'histoire des sociétés figure confortablement la méthode dite de l'*indicibilité* des réalités horribles vécues à travers les tragédies, les génocides, les guerres, les famines.

La notion de *l'indicible* se réfère à tout ce qui confronte l'écrivain aux limites du langage au moment de parvenir à faire sens, face à des expériences ou à des événements d'une violence

³ Alex Ferguson, cité par Payanzo N., Cours inédit de Systématique des théories sociologiques, G2 sociologie, Université de Kinshasa, 2005 ;

*extrême*⁴. Plus concrètement, l'indicible est identifié à la violence, l'horreur et la douleur provoquées par le conflit et au style biaisé qui les exprime. L'indicible est aussi, de façon générale, le conflit en tant que système. Cette notion cristallise une série de problèmes liés à l'opacité du réel et du langage, ainsi qu'à des questions d'éthique et de réception. On constate, en effet, que la difficulté à s'exprimer au sujet de ce type d'événements relève, principalement, de trois dimensions.

D'une part, l'indicible confronte l'écrivain à un écueil de type cognitif. Les caractéristiques du réel qu'il se propose de représenter (violence, expériences de douleur démesurées, logiques déshumanisantes, etc.) le rendent difficile à comprendre ou à imaginer. D'autre part, l'expression littéraire de ces faits met en question un langage qui, en tant que code, paraît soit insuffisant, soit inapproprié pour les représenter. Enfin, comme dans toute activité discursive, une dimension pragmatique détermine ce qui peut et doit être dit et entendu dans un contexte donné. Elle va jouer un rôle fondamental dans les choix d'écriture afin que le récit de l'horreur soit formulable, mais aussi recevable, compréhensible et tolérable pour le lecteur.⁵

Au moyen de la théorie de l'indicible, dont les empreintes marquent profondément la littérature contemporaine, des auteurs déploient des stratégies pour exprimer avec mesure et sensibilité les horreurs des conflits. Dans son œuvre *un dimanche au cachot*, Patrick Chamoiseau, restitue l'univers esclavagiste déshumanisant aux Antilles, toute l'horreur de cette pratique dans une poétique de l'indicible. Ainsi, l'on y constate clairement une compensation constante du tragique contrebalancée par le comique, du réel par l'imaginaire, de la transparence par l'opacité, du dit par le non-dit et de la laideur par la beauté.⁶ Alors, en termes d'illustration, nous pouvons lire dans son œuvre :

« La canne est mûre! C'est trembler. Les bobos vont suinter. Nuits et dimanches vont disparaître. Fatigue peur douleur fatalité vont rester fixes sans aller ni venir. Alors là, tout est don du destin, toute grappille est divine, il faut en jouir tout de suite [...]. Même le muscle brûlant peut se calmer si on oublie demain... Demain c'est un couillon. [...] Envoyer demain se promener, prendre aujourd'hui là même ce qu'il y a à prendre comme pour toute l'année! Couper la canne. Tourner. Dépailler. Déposer. Couper. Tourner... Éclater dans ces petits morceaux, et se tenir comme ça sans trop se rassembler ni calculer demain. Midi se prend en débrouillard qui n'attend pas demain... La canne est mûre! C'est trembler. Les bobos vont suinter. Nuits et dimanches vont disparaître. Fatigue peur douleur fatalité vont rester fixes sans aller ni venir. Alors là, tout est don du destin, toute grappille est divine, il faut en jouir tout de suite [...]. Même le muscle brûlant peut se calmer si on oublie demain... Demain c'est un couillon. [...] Envoyer demain se promener, prendre aujourd'hui là même ce qu'il y a à prendre comme pour toute l'année! Couper la canne. Tourner. Dépailler. Déposer. Couper. Tourner... Éclater dans ces petits morceaux, et se tenir comme ça sans trop se rassembler ni calculer demain. Midi se prend en débrouillard qui n'attend pas demain...

Midi nettoie. Midi t'aiguise. La ligne l'aiguise.

Bik bik bik... C midi déjà!... Kes tu fè ? Sava ?... s'inquiète Sylvain.

⁴ Voir, par exemple, le numéro spécial de la revue Europe: « Écrire l'extrême. La littérature et l'art face aux crimes de masse » (Europe, no 926-927, juin-juillet 2006).

⁵ Valeria Liljestrom, *Mémoire « Poétique de l'indicible dans Un dimanche au cachot de Patrick Chamoiseau »*, Canada, 2015, P.3 et 4.

⁶ Patrick Chamoiseau, *Un dimanche au cachot*, Paris Gallimard (Folio), 2007, p.97.

Midi nettoie. Midi t'aiguise. La ligne l'aiguise.

Bik bik bik... C midi déjà!... Kes tu fê ? Sava ?... s'inquiète Sylvain. »⁷

Nous pouvons voir, dans ce passage, comment le discours du personnage laisse deviner l'indicible. Le rythme imposé par les phrases et les verbes à l'infinitif mime le rythme incessant de travail et la durée inaltérable de la souffrance, résonne comme autant d'ordres et de tâches à subir indéfiniment, comme un automate et dans une totale aliénation, jusqu'à l'exténuation. L'auteur tout en transmettant cette insoutenable réalité qu'était l'esclavage aux Antilles, s'évertue, et le réussit fort bien, à l'habiller d'une poésie mélodieuse, voire musicale. Cette littérature, qui n'en demeure pas moins poignante et instructrice, porte en elle le mérite de favoriser l'Oubli collectif, et partant d'huiler le mécanisme de la Réconciliation.

L'Oubli collectif qui découle de la volonté de l'autorité politique se positionne en tête des différentes et multiples étapes à franchir dans la marche d'une société rescapée vers la réconciliation et la reconstruction. On parle alors du « pacte d'oubli », à côté de concepts voisins tels que le « pacte de silence » ou le « pacte dénégatif » qui auraient, du fait même de ce minuscule décalage par rapport au vocabulaire politique, autorisé l'analyse concrète de la coexistence de l'occultation et de la transmission des exactions, et du même coup anticipé peut-être le « retour de la mémoire ». Nombre de commentateurs ont adopté le vocable « pacte d'oubli » pour décrire la spécificité de la transition espagnole⁸. Ce pacte est également intervenu sous une forme dans la société cambodgienne post-conflituelle par ce que les politiques ont convenu d'appeler l'*amnésie culturelle*.

L'oubli collectif n'est jamais automatique, il implique de la part des dirigeants la mise en œuvre d'un ensemble de mesures préalables ou parallèles à ce long processus. Bacre Waty Ndiaye opinait dans ce sens en rappelant que « les gouvernements sont tenus d'effectuer des enquêtes complètes impartiales en cas d'allégations de violations du droit à la vie, de découvrir les coupables, de les traduire en justice et de les punir, de dédommager les victimes ou leurs familles et de prendre des mesures qui empêchent que se commettent à l'avenir de telles violations »⁹

Le processus d'oubli renferme, par conséquent, le sentiment préalable de confiance dans les élites et dans les institutions. C'est dans cette visée que la Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud a offert un cas de figure particulièrement frappant sous l'impulsion de Nelson Mandela. Cette grande figure politique a su mettre en œuvre sa vision d'une Afrique du Sud postapartheid en un lieu de cohabitation, dans la reconnaissance réciproque, du bourreau et de la victime. Sur cet arrière-fond, les institutions de l'Etat, entendu comme lieu d'émergence du Droit inaliénable, peuvent siéger et avoir des chances de voir aboutir leur politique de réconciliation. Les deux, bourreau et victime, verront désormais leurs souvenirs se purifier sur la ligne de l'avenir.

C'est un déficit de ces précautions politiques que l'auteur Michèle Baussant reproche aux dirigeants de la Roumanie Post-communiste qui par leurs politiques ont anormalement accentué la victimisation de l'Etat au détriment des souffrances individuelles.¹⁰ Pour lui, les

⁷ *Ibid.*, p.143.

⁸ René Kaes, « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », in J. Pujet, *Violence d'État et psychanalyse*, Paris, Dunod, 1989, pp. 169-204.

⁹ Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires et sommaires, Rapport du 7 décembre 1993, E/CN.4/1994/7, Parag. 668 et 711.

¹⁰ Michèle Baussant, *Du vrai au juste : La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Les Presses de l'Université de Laval, 2006, pp.83- 84.

anciens persécutés politiques ont été empêchés de témoigner de leurs souffrances et de révéler les noms de leurs bourreaux. Les anciennes victimes ont alors été accusées de briser la réconciliation postcommuniste par leur soif de vengeance et leurs désirs de recouvrir leurs propriétés confisquées. Ainsi, ces derniers sont devenus eux-mêmes des coupables pour avoir rompu le pacte d'oubli sur lequel était construite cette apparente harmonie de la nation Roumaine. En effet, les souvenirs refoulés par un groupe ou par des individus ne sont pas entièrement oubliés. C'est pourquoi l'idée de reconstruction et d'amnistie souvent prônée par les gouvernements après des conflits afin de créer un début de paix sociale, peut s'avérer aléatoire et resurgir dans l'avenir sous forme de nouveaux conflits.

Il en ressort que le pacte d'oubli ou encore l'oubli collectif ou encore l'amnésie collective commandée ne peuvent être réalisés sans qu'il ne soit mené en amont une politique de nature à favoriser l'oubli individuel de sorte à favoriser une interaction harmonieuse entre le collectif et l'individuel. Toutefois, et contrairement aux politiques qui prônent l'oubli comme panacée pour le pardon et la réconciliation, Nicole Lapière soutient qu'il ne faut jamais proposer l'oubli comme un moyen de la paix et que la mémoire fait partie de la paix sociale.¹¹

(ii) **Le devoir de mémoire : un engagement envers l'humanité**

D'après Maurice Halbwachs, la mémoire est une construction sociale, où se produit une sélection de souvenirs, dans le but essentiellement de garantir la continuité du groupe.¹² Tandis que Pour Paul Ricœur, l'on doit se méfier du ton comminatoire dans l'expression « devoir de mémoire »¹³ qui traduit une injonction à se souvenir et risque, par ricochet, d'entraîner une rupture de l'objectivité dans le travail critique de l'historien. Le témoin de l'histoire, astreint à un devoir de vérité, contribuerait dangereusement à la naissance d'une mémoire manipulée. Un tel aboutissement est peu souhaitable car, dans tous les cas, en tenant compte des forces antagonistes traditionnelles dans les tragédies sociales, notamment l'État, les victimes, les bourreaux, le non souvenir s'insurge en utopie, tant du point de vue psychique qu'historique. En d'autres termes, la mémoire comme le devoir de mémoire se présentent non pas comme une étape optionnelle, mais comme une escale évidente.

C'est en cela que l'histoire, qui possède en effet ses temporalités, finit par faire resurgir les douleurs ensevelies, comme cela était et demeure encore le cas du Rwanda, d'Auschwitz, d'Arménie, de Hiroshima. Face à ces tragédies humaines se pose alors la problématique de la transmission de cette mémoire. A ce propos, Charlotte Wardi affirmait que: « écrire le génocide, le dire s'imposait comme une nécessité inéluctable aux prisonniers de ghettos et des camps de la mort qui voulaient transmettre cet héritage à l'humanité afin qu'elle la grave dans sa mémoire et en tire une leçon pour l'avenir »¹⁴ Cependant, que peut-on transférer de l'expérience vécue, et sous quelles formes? Quelle mémoire pour l'Humanité? Quelles leçons pour les sociétés sœurs, toutes aussi crisogènes mais jusque-là épargnées?

La cristallisation de l'horreur du conflit, pour être dépourvue de douleurs, pas au point d'en être vierge, doit être consécutive à des politiques en matière sociale et judiciaire en adéquation avec les spécificités du groupe et l'objectif de réconciliation recherché. Une sur-victimisation des rescapés fait peser une responsabilité excessive à la charge des bourreaux, de même qu'une justice excessivement rigoureuse.

¹¹ Nicole Lapière, *le silence de la mémoire*, Plon, 1989, p.72.

¹² Maurice Halbwachs, *les cadres sociaux de la mémoire*, Alcan, 1925, p.75

¹³ Paul Ricœur, *Le conflit des interprétations*, Essais d'herméneutique I, Le Deuil, 1969, p.134.

¹⁴ Charlotte Wardi, *Génocide, fiction romanesque* (PUF), 1986, p.39

Il est fréquent d'observer de la part des politiques des mesures d'amnistie des violations constatées, telle la loi d'amnistie intervenue du 12 avril 2007 en Côte d'Ivoire pour marquer la clémence collective sur toutes infractions contre la sûreté de l'Etat, gage de l'équilibre social. Les cas, illustrant cette pratique par inclination à l'objectif de réconciliation, sont légions à travers le monde.

Dans ce contexte social florissant de mesures dérogatoires de responsabilité, pour Paul Ricœur, la politique doit se sortir de la haine éternelle par l'amnistie sans tomber toutefois dans l'amnésie totale. L'amnistie, en réalité, est un remède qui si elle tombe dans l'oubli définitif devient un poison. Par ailleurs, la mémoire, prise comme devoir vis-à-vis de l'Humanité, pose le problème de la transmission de toute l'horreur du conflit par la littérature qui, s'est toujours positionnée comme un art à part entière amoureux de l'esthétique.

L'esthétique littéraire peut se percevoir comme ce bel assemblage de formes et de rhétoriques qui met en mouvement les mots, leur donnant une allure à travers des poétiques recherchées. C'est ce critère essentiel de littéarité qui distingue les œuvres littéraires de celles dites scientifiques ou didactiques. De nombreux auteurs ont apporté leurs pierres à l'édifice de la mémoire collective, en immortalisant des conflits dans une littérature, art du langage, marquée par la rupture de l'écriture esthétique.

En effet, après l'horreur de la guerre décrite par Julia Kristeva comme « l'explosion de la mort et de la folie qu'aucun barrage, idéologique ou esthétique, ne paraissait plus pouvoir contenir »¹⁵, l'auteure Marguerite Duras, comme beaucoup d'écrivains d'après-guerre, a mis en question les fondements de son art sensible aux débats sur la légitimité de la littérature après Auschwitz. Pour elle, Auschwitz hantait l'écriture. Il s'agissait, désormais, de formuler avec des mots abimés, l'informulable.¹⁶ De même, Patrice Nganang, face à l'horreur des conflits en Afrique, plus précisément face au génocide Rwandais, a conclu que la réalité est d'abord une question de perspective et qu'en aucun cas l'écrivain ne pouvait y échapper¹⁷. Sur la même tragédie, l'écrivain Zakaria Soumare, dans la présentation de son œuvre, *Le génocide rwandais dans la littérature africaine francophone*, rapportait qu'en 1994 au Rwanda, entre le 06 avril et 04 juillet, près d'un million de Tutsi ont trouvé la mort dans le profond conflit les opposant au groupe Hutu. Quatre ans après le génocide, en 1998, un vaste programme baptisé « *Rwanda, écrire par devoir de mémoire* » a mobilisé plus d'une dizaine d'écrivains qui se sont rendus sur les terres rwandaises. Ce programme a été et demeure le précurseur de la littérature du génocide Tutsi.¹⁸

Aussi, convient-il de rappeler que des divergences liées au critère du choix des faits devant constituer la mémoire sociale demeurent. En effet, cette mémoire peut être déconstruite par la pluralité et contrariété des expériences vécues par les acteurs. L'Humanité court alors le risque d'être confrontée à une multiplicité de mémoires antinomiques en raison de la présence de différents sous-groupes sociaux et de leurs positions dans le conflit. En d'autres termes la mémoire sera différente selon que l'on soit, par exemple geôlier, détenus ou combattant. D'ailleurs, la controverse suscitée par le livre de l'auteure allemande Hannah Arendt « *Eichmann à Jérusalem* », parut en 1963, démontre que les mémoires peuvent être divergentes selon l'idée de vérité et de justice qui est poursuivie ou selon le regard porté sur les faits historiques.

¹⁵ Julia Kristeva, *Soleil noir : dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, 1987, p.230.

¹⁶ Marguerite Duras, *Au-delà du mot, « une écriture du silence » dans la littérature française du vingtième siècle*, LIT, 2004 p. 140 ; 141.

¹⁷ Patrice Nganang, *Griot réel Griot rêve : pour une écriture préemptive*, Washington DC, 2005.

¹⁸ Zakaria Soumare, *Le génocide rwandais dans la littérature africaine francophone*, Paris, Harmattan, 2013.

En effet, dans cette œuvre Hannah Arendt évoque, en autres thèmes, le comportement des membres de certains conseils juifs qui, selon elle, auraient été emmenés à collaborer avec les autorités nazies. Cela aurait, pour quelque raison, conduit d'autres juifs à se porter volontaires pour être déportés à Auschwitz. Cette facette de l'holocauste constitue la mémoire de cette tragédie telle que vécue par l'auteure. Naturellement cette mémoire, « indignement » contraire à la mémoire voulue universelle, que tentait de transmettre Hannah Arendt a bouleversé les vérités rigides sur cette tragédie humaine. Tout comme cette auteure, a tort ou à raison, de nombreux acteurs sociaux tentent de retrouver un positionnement par l'histoire qui leur permette de donner du sens à leurs souvenirs.

Conclusion

Pour conclure, une question essentielle appelle à la réflexion: L'Humanité doit-elle mémoire ou oubli ? La réconciliation est une destination à laquelle peut parvenir toute société, tant par le pacte de l'oubli collectif que par celui du maintien et de l'entretien d'une mémoire vive de la communauté.

Dans un contexte post-conflituel, soit que le groupe refoule l'évènement pour tenter de renouer avec le passé de l'avant-conflit, soit que le groupe insiste sur les effets du conflit, pourvu que ces politiques soient entreprises dans l'objectif de proposer un nouveau départ, d'une part, et de prévenir les sociétés tierces de la possibilité permanente de survenance d'un conflit. Patrick Süskind dans son œuvre *Amnésie littéraire*, fait dire à son narrateur : « tu n'as pas le droit de te laisser à cette effroyable amnésie, tu dois lutter contre ce courant du fleuve de l'oubli ». Pourtant, dans la seconde de ses considérations inactuelles, Nietzsche écrit que le mouton est heureux parce qu'il a la capacité d'oublier immédiatement ce qu'il a vécu.

Des lors, à l'échelle du collectif, se pose une réflexion légitime sur l'opportunité de l'oubli en ce qu'il amputerait la mémoire d'évènements traumatiques qui n'en demeurent pas moins l'histoire du groupe. Ou encore celle sur la nécessité de ne jamais oublier qu'à la mémoire s'attache insidieusement la pérennisation des blessures issues des conflits et la cristallisation des antagonismes.

Il est indiscutable, sur le critère de la stabilité sociale, que seul un parfait équilibre entre la mémoire et l'oubli trace le chemin certain vers la réconciliation. D'où l'importance et l'incalculable contribution de la littérature dans sa représentation du vécu.

Le mécanisme de l'oubli commandé après un conflit est assurément un paramètre extrêmement intéressant pour définir et comprendre l'évolution du lien social dans les sociétés marquées par des catastrophes. Au même titre, la mémoire, qu'elle soit entendue comme souvenir de l'expérience vécue et/ou transmise ou comme instrumentalisation de cette expérience en fonction des usages politiques du passé, est à intégrer avec magnanimité dans la réconciliation et la reconstruction du lien social.

Dans tous les cas, au lendemain d'un conflit, effectuer un travail de mémoire est une condition première pour engager le processus de réconciliation. C'est en cela que l'histoire en tant que récit prise dans la littérature, malgré sa dose d'imaginaire, apparaît comme une première distanciation dans la guérison des blessures.

Bibliographie

BAUSSANT, Michèle, *Du vrai au juste : La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Les Presses de l'Université de Laval, 2006, pp.83- 84.

CHAMOISEAU, Patrick, *Un dimanche au cachot*, Paris Gallimard (Folio), 2007, p.97.
Collins, Randall, *conflit sociologique : vers une explication scientifique*, New York, Académie, 1975, p.125.

DURAS, Marguerite, *Au-delà du mot, « une écriture du silence » dans la littérature française du vingtième siècle*, LIT, 2004, pp.140 -141.

DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988, p.95.

FERGUSON, Alex, cité par Payanzo N., Cours inédit de *Systématique des théories sociologiques*, G2 sociologie, Université de Kinshasa, 2005.

HALBWACHS, Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Alcan, 1925, p.75.

KAES, René, « Ruptures catastrophiques et travail de la mémoire », in J. Pujet, *Violence d'État et psychanalyse*, Paris, Dunod, 1989, pp. 169-204.

KRISTEVA, Julia Kristeva, *Soleil noir : dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, 1987, p.230.

LAPIERRE, Nicole, *Le silence de la mémoire*, Plon, 1989, p.72.

LILJESTROM, Valeria, *Mémoire « Poétique de l'indicible dans Un dimanche au cachot de Patrick Chamoiseau »*, Canada, 2015, P.3 et 4.

NGANANG, Patrice, *Griot réel Griot rêve : pour une écriture préemptive*, Washington DC, 2005.

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires et sommaires, Rapport du 7 décembre 1993, E/CN.4/1994/7, Parag. 668 et 711.

RICŒUR, Paul, *Le conflit des interprétations*, Essais d'herméneutique I, Le Deuil, 1969, p.134.

SOUMARE, Zakaria, *Le génocide rwandais dans la littérature africaine francophone*, Paris, Harmattan, 2013.

Voir, par exemple, le numéro spécial de la revue Europe : « Écrire l'extrême. La littérature et l'art face aux crimes de masse » (Europe, no 926-927, juin-juillet 2006).

WARDI, Charlotte, *Génocide, fiction romanesque* (PUF), 1986, p.39.